

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 15 MARS 2021 A 20H00 SALLE SOCIOCULTURELLE DE SAINT MALO DU BOIS

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle socioculturelle sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 11 mars 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Membres présents</u>: PRAILE Arnaud, Maire, MORIN Stéphane, GASCHET Cédric, LAVAUD Sonia, RAUTUREAU Anthony, Adjoints, BOISSINOT Robin, DEVANNE David, HULIN Thomas, LEMOINE Marietta, LERIN Sophie, LOIZEAU-BIRON Isabelle, MASSE Catherine, ONILLON Adeline, RONGEARD Mathieu, Conseillers Municipaux

<u>Membres absents excusés</u>: ALLAIRE Michelle, AUBINEAU Christian, FRUCHET Jean-Bernard, MIDAVAINE Anne, RAMBAUD Christine

Désignation du secrétaire de séance : MORIN Stéphane

→ Le procès-verbal de la séance du 15 FEVRIER 2021 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I <u>DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL</u>

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner

Pas de dossier déposé depuis la dernière séance du conseil municipal.

2. Marchés signés

Commune				
DATES SIGNATURE LIEUX		OBJETS/TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANTS TTC
25/02/2021	-	Création nouveau logo	НҮРАЕРА	1 369,20 €
Lotissement Le Livet 3				
DATES SIGNATURE	LIEUX	OBJETS/TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANTS TTC
04/03/2021	Rue des Roseaux	Aménagement voirie	CHOLET TP	3 006,00 €

II <u>FINANCES</u>

1. Subvention 2021 Association Familles Rurales Saint Malo du Bois

Au terme de l'année 2020, l'association présente un excédent de fonctionnement. Il est donc proposé qu'une partie de la subvention allouée en 2020, à savoir 27 000 €, soit reportée sur l'année 2021.

La demande de subvention de l'association s'élève à 22 000 € pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'allouer une subvention au titre de l'année 2021 d'un montant de 22 000 € à l'association Familles Rurales de Saint Malô du Bois ;
- Précise qu'à ce titre, 8 000 € ont fait l'objet d'un report entre les années 2020 et 2021 et que par conséquent la subvention réellement versée en 2021 s'élève à 14 000 €.

Exprimés: 14 Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

2. Approbation du compte de gestion 2020

Le compte de gestion désigne le compte de résultat du trésorier. Une présentation des comptes de gestion sera réalisée en séance. Il sera ensuite proposé au Conseil Municipal de déclarer ces comptes de gestion, dressés par Monsieur le Trésorier Municipal pour le budget communal et les budgets annexes, conformes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, atteste de la conformité des comptes de gestion 2020.

Exprimés: 14 Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

3. Vote du Compte Administratif 2020 et Affectation des résultats au budget 2021

En application de l'article L. 2121-31 du CGCT, le Conseil Municipal arrête les comptes administratifs qui lui sont présentés annuellement par le Maire.

Une fois les comptes administratifs délibérés, il est proposé l'affectation des résultats 2020 aux budgets 2021.

Les résultats à la clôture de l'exercice ainsi que les propositions d'affectation des résultats sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL:

BUDGET PRINCIPAL 2020	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RAR	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	930 519,12	212 554,64	408 767,27	1 551 841,03
RECETTES DE L'EXERCICE	1 167 977,10	1 078 304,32	128 000,00	2 374 281,42
RESULTAT DE L'EXERCICE	237 457,98	865 749,68	- 280 767,27	822 440,39
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		- 535 240,14	-	- 535 240,14
RESULTAT GLOBAL	237 457,98	330 509,54	- 280 767,27	287 200,25

BUDGET CAMPING:

BUDGET CAMPING 2020	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	147 977,01	332 045,00	480 022,01
RECETTES DE L'EXERCICE	137 134,80	450 651,82	587 786,62
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 10 842,21	118 606,82	107 764,61
RESULTAT ANTERIEUR			
REPORTE	-	- 74 081,14	- 74 081,14
RESULTAT GLOBAL	- 10 842,21	44 525,68	33 683,47

BUDGET GENESTON DOUE:

LOTISSEMENT			
GENESTON DOUE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
2020			
DEPENSES DE			
L'EXERCICE	382 551,53	380 831,53	763 383,06
RECETTES DE			
L'EXERCICE	382 551,53	375 898,53	758 450,06
RESULTAT DE			
L'EXERCICE		- 4 933,00	- 4 933,00
RESULTAT			
ANTERIEUR			
REPORTE	- 1 398,50	96 414,93	95 016,43
RESULTAT GLOBAL	1 398,50	91 481,93	90 083,43

BUDGET LIVET:

LOTISSEMENT LIVET 2020	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	236 959,66	561 932,75	798 892,41
RECETTES DE L'EXERCICE	400 809,96	220 202,22	621 012,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	163 850,30	-341 730,53	-177 880,23
RESULTAT ANTERIEUR			
REPORTE	49 558,38	279 797,78	329 356,16
RESULTAT GLOBAL	213 408,68	-61 932,75	151 475,93

Comme la loi le stipule, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote. Sur l'invitation de M. le 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des comptes administratifs 2020.

Exprimés: 13 Pour: 13 Contre: 0 Abstentions: 0

Monsieur le Maire réintègre l'assemblée pour le vote de l'affectation des résultats. Il est proposé l'affectation des résultats suivante au budget 2021 :

BUDGET PRINCIPAL:

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT	
Art. R 1068	237 457,98	
Art. R001*	330 509,54	

BUDGET CAMPING:

AFFECTATION DES RESULTATS	3
Art. D002	- 10 842,21
Art.R001	44 525,68

BUDGET GENESTON DOUE:

AFFECTATION DES RESULTATS	
Art. D002	- 1 398,50
Art.R001	91 481,93

BUDGET LIVET:

AFFECTATION DES RESULTATS	
Art. R002	213 408,68
Art.D001	- 61 932,75

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2020 au BP 2021 telles qu'énoncée ci-dessus.

Exprimés: 14 Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

4. Projet de liaison douce St Malo du Bois / Poupet - Plan de relance Région – Modification du plan de financement

Suite à la modification du montant de l'aide apportée au titre du Plan de relance Région dans le cadre du projet de liaison douce Saint Malo du Bois/ Poupet, il convient de mettre à jour le plan de financement approuvé en séance du 15 février dernier.

Le plan de financement est ainsi le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Acquisition	9 975,00 €	Subvention Préfecture	121 055,78 €	40,00 %
Frais de bornage et d'actes	6 000,00 €	Subvention Conseil Départemental		
Préparation du terrain	41 007,23 €	Subvention Conseil Régional	121 055,78 €	40,00 %
voirie	180 660,38 €	Concours financiers		
Clôture	29 310,00 €	Autres aides publiques obtenues		
Eaux Pluviales	22 036,14 €			
divers et imprévus	13 650,69 €			
		Sous-total	242 111,55 €	80,00 %
		Emprunt		
		Autofinancement	60 527,89 €	
		Sous-total reste à charge de la collectivité	60 527,89 €	20,00 %
Total dépenses	302 639,44 €	Total Recettes	302 639,44 €	100,00 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement dans le cadre de l'aménagement d'une liaison piétonne vers Poupet, tel qu'énoncé ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à déposer tout dossier de demande de subvention s'y afférent..

Exprimés: 14 Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

5. Participation communale aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignements privés sous contrat d'association

Conformément à l'article R 442-44 du code de l'éducation, la commune fixe le montant de la participation communale aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association.

Il est rappelé que c'est le coût moyen départemental adressé par la préfecture qui sert de base au calcul de cette participation. Les derniers montants connus sont ceux de 2020/2021 et s'élèvent à 924 € pour les élèves de maternelle et 439 € pour ceux du primaire. Le nombre d'élèves de l'école privée à prendre en considération pour 2020/2021 est de 181 (61 pour la maternelle et de 120 pour le primaire contre 175 élèves l'an dernier). Il est proposé au Conseil Municipal de verser une participation totale d'un montant de 109 044 € (61 * 924 € = 56 364 € + 120 * 439 € = 52 680 €) correspondant aux effectifs de l'année scolaire en cours ainsi que 439 € pour une élève Malouine scolarisée en classe ULIS à l'école St Joseph Le Brandon des Herbiers soit un total de **109 483 €.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation communale 2021 aux établissements d'enseignements privés sous contrat et dans les conditions définies ci-dessus..

Exprimés: 14 Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

V QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du passeport du civisme: Philippe Gilbert est venu nous présenter ce projet à destination des enfants de CM1/CM2. St Laurent adhère à ce dispositif depuis 3 ans. D'autres communes du territoire vont se lancer également. L'idée est de réaliser des actions, sur le temps scolaire ou non, autour de 5 thèmes en lien avec le civisme. Les élus montrent un réel intérêt au projet pour la commune de St Malô. Il est indispensable que l'école adhère à la démarche pour que cela fonctionne. Une rencontre avec le directeur d'école sera donc programmée.
- Recrutement Services Techniques : arrivée de Raphaël Drapeau en CDD à compter du 1er avril
- 10 ans de Bouge ton Bocage : 4 et 5 septembre

- Prochain CM: lundi 12 avril: vote du BP 2021

Saint Malo du Bois, Le 23 mars 2021

Le Maire Arnaud PRAILE